

Namur, le 3 octobre 2025

Gouvernement de la FWB  
Madame Elisabeth DEGRYSE  
Ministre-Présidente  
Place Surllet de Chokier 15-17  
1000 BRUXELLES

**Objet : Conclaves budgétaires – Reconnaissance du rôle structurant des Provinces**

Madame la Ministre-Présidente,

À l'heure où les entités fédérées entament leur conclave budgétaire, l'Association des Provinces wallonnes (APW) souhaite attirer votre attention sur le rôle essentiel que jouent les Provinces dans le soutien aux politiques menées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les Provinces assument, via leurs recettes propres et bien au-delà des subventions de la Fédération, une part significative du financement de plusieurs politiques relevant de la Fédération, notamment dans les domaines de l'enseignement, de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), de la santé, de la culture, du sport et de la jeunesse.

Ces efforts sont pleinement assumés et témoignent de l'engagement des Provinces en tant que partenaires responsables et actifs. Ces montants représentent plusieurs centaines de millions d'euros chaque année.

Les pistes de réforme de l'institution provinciale, telles qu'envisagées par la Déclaration de Politique Régionale, ne semblent pas apporter d'économies substantielles. Au contraire, en raison des matières que la Région souhaite nous voir vous transférer, elles risquent d'alourdir davantage la charge budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, déjà confrontée à de sérieuses difficultés de financement.

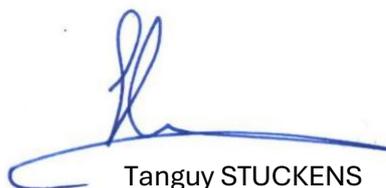
La suppression du pouvoir fiscal, conséquence de la suppression de l'élection directe de l'institution provinciale, entraînerait la disparition complète des financements propres qui assurent la bonne réalisation des matières communautaires par les Provinces.

Dans ce contexte, il serait paradoxal de solliciter des transferts des Provinces vers la Fédération alors que cette dernière peine à assurer ses propres missions. L'APW comprend pleinement les difficultés actuelles de la Fédération et estime que celles-ci doivent être abordées dans un esprit de responsabilité partagée avec l'ensemble des autres niveaux de pouvoir.

Les Provinces, par leur proximité avec les citoyens et leur connaissance fine des réalités locales, constituent un relais de terrain précieux pour la FWB sur le territoire wallon. Elles doivent être reconnues comme des partenaires institutionnelles et budgétaires crédibles, respectées dans leur autonomie.

Dans cette période cruciale, nous restons bien entendu disponibles pour poursuivre le dialogue et contribuer à une réflexion constructive sur l'avenir budgétaire et les missions de notre Fédération.

Veillez agréer, Madame la Ministre-Présidente, l'expression de ma haute considération.



Tanguy STUCKENS  
Président